

Genève EN BREF

Survol des négociations commerciales bilatérales, plurilatérales et multilatérales

Charles Akande, rédacteur

Les Membres discutent de la réforme et du statut des négociations à l'OMC

Les 24 et 25 octobre, le Canada sera l'hôte d'une réunion ministérielle informelle tenue à Ottawa pour discuter des réformes qui doivent être menées à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). L'objectif, a affirmé le Canada, sera de « cerner des moyens concrets et tangibles qui pourraient améliorer le fonctionnement de l'OMC à court, à moyen et à long terme. »

Dans le document de travail qu'il a envoyé aux Membres à la fin septembre, le Canada énonce trois « actions pragmatiques et réalistes et mesures propres à renforcer la confiance » qui seront examinées par les ministres la semaine prochaine :

- 1) *Améliorer l'efficience et l'efficacité de la fonction de surveillance*; au moyen d'un réexamen complet des prescriptions en matière de notification.
- 2) *Préserver et renforcer le système de règlement des différends*; en amenant les ministres à « prendre acte des préoccupations exprimées par certains Membres », notamment les États-Unis, et à indiquer s'ils sont disposés à travailler avec ces derniers pour aborder ces préoccupations et « trouver des solutions mutuellement acceptables. »
- 3) *Poser les fondements nécessaires à la modernisation des règles commerciales essentielles lorsque le moment sera venu*. Le Canada a affirmé que divers éléments de ces règles peuvent être engagés immédiatement au moyen d'accords plurilatéraux « ouverts » (nation la plus favorisée [NPF]) ou « fermés » à l'intérieur ou à l'extérieur du cadre d'action de l'OMC.

Lors de la réunion informelle des chefs de délégation tenue plus tôt cette semaine, les délégués ont affirmé

qu'ils étaient prêts à prendre part aux discussions sur la réforme de l'OMC, mais ont mentionné la nécessité que le processus soit transparent et inclusif. Cependant, certains Membres comme l'Inde et l'Afrique du Sud ont mis en garde contre l'affaiblissement des principes de base comme l'autodésignation du statut de pays en développement et le principe du consensus de l'OMC.

La question de l'autodésignation représente l'une des principales différences entre la Chine et les États-Unis. L'Union européenne (UE), qui a également présenté un document conceptuel sur la modernisation de l'OMC, a souligné que les Membres devraient être « vivement encouragés à “gravir un échelon” et à se retirer du TSD (traitement spécial et différencié), que ce soit de manière horizontale ou un accord à la fois ».

Le Canada et l'UE conviennent que la réforme de l'organisation pourrait aller jusqu'à réexaminer le concept de l'engagement unique et à s'assurer qu'un processus plus efficace soit établi pour permettre aux négociations d'avancer plus rapidement. Il faut également mentionner que la Déclaration ministérielle de la CM10 à Nairobi permet déjà de contourner le principe du consensus en autorisant les Membres à mener des négociations plurilatérales à l'OMC.

Les États-Unis – qui ont avisé leur Congrès le 16 octobre de leur intention de négocier trois accords commerciaux séparés avec le Japon, l'Union européenne et le Royaume-Uni – ont souligné qu'ils se réjouissaient de voir les Membres parler d'une réforme pour améliorer l'efficacité de l'OMC, mais ont prévenu qu'il faut éviter de tomber dans le piège de laisser les paroles devenir un substitut aux mesures concrètes.

La Chine, entre-temps, a suggéré de régler des problèmes précis plutôt que de saper les valeurs centrales de l'OMC, alors que d'autres pays comme le Brésil croient qu'il

n'est pas sensé de parler de la réforme alors que les règles actuelles ne sont même pas respectées et que le système de règlement des différends est sur le point de s'effondrer.

Le Canada a mentionné que la réunion ministérielle à Ottawa devrait être perçue comme « le point de départ des discussions et non pas comme la fin du processus ».

L'objectif de la réunion est de servir de catalyseur pour cibler les marches à suivre.

Le directeur général de l'OMC, Roberto Azevêdo, pense quant à lui que les pourparlers sur la réforme créent un réel élan, et presse les Membres de s'exprimer lors des discussions.

État actuel des Groupes de négociation

Lors de la réunion, des présidents de groupes de négociation ont aussi fourni des mises à jour sur l'état de leurs pourparlers respectifs. Outre les subventions pour la pêche, pour lesquelles on tente toujours de conclure une entente d'ici la fin 2019, peu de progrès ont été signalés dans les autres domaines de négociation.

Le président du groupe de négociation sur l'agriculture, l'ambassadeur du Guyana Deep Ford, a affirmé qu'il était satisfait du niveau d'engagement démontré par les Membres lors de la toute première séance thématique qu'il a organisée les 20 et 21 septembre et qui était consacrée au soutien interne, à la détention de stocks publics et au coton. Les discussions se sont avérées ciblées et fructueuses grâce aux deux présentations de l'Australie et du Canada sur les tendances quant au soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges et la catégorie verte.

« Les points de vue divergents ont généré de véritables débats et ont injecté une nouvelle énergie dans la discussion sur le soutien interne », a affirmé M. Ford. « Je crois que

nous avons amélioré notre compréhension de l'évolution du soutien interne, et que nous comprenons maintenant les différentes approches qui peuvent être utilisées pour analyser et interpréter les données en tirant des conclusions différentes », a-t-il ajouté.

Les réunions des 20 et 21 septembre faisaient partie de la première de quatre séances thématiques que le président a prévues cette année. D'autres séances consacrées à des enjeux sont prévues en octobre (accès aux marchés et mécanisme de sauvegarde spéciale [MSS]), en novembre (concurrence à l'exportation et restrictions à l'exportation) et en décembre (bilan et marche à suivre). Avant la pause de décembre, l'ambassadeur Ford prévoit revenir sur certains enjeux abordés en septembre et en octobre.

Il affirme que ses objectifs comportent deux volets :

- 1) Poursuivre l'échange technique qui peut aider à guider les négociations
- 2) Faciliter la transition vers un processus grâce auquel les Membres peuvent présenter des options raisonnables pour parvenir à des résultats progressifs

Le plan est que d'ici décembre, les Membres puissent au moins indiquer, sinon commencer une transition allant de l'analyse situationnelle vers l'évaluation de la position, pour parvenir à une évaluation des résultats possibles, a déclaré M. Ford à l'ensemble des Membres, ajoutant que « le but ultime de ces discussions techniques est d'aider les Membres à prendre des décisions fondées sur des renseignements fiables afin que les propositions soient plus définitives dans leur tentative de trouver un terrain d'entente pour parvenir à un résultat. »

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : producteurslaitiers.ca, producteursdepoulet.ca, producteursdoeufs.ca, leseleveursdedindonducanada.ca, chep-poic.ca.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254

